

GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG - 60 jours de garantie satisfait ou remboursé :

Nous offrons une garantie satisfait ou remboursé de **60 jours**. La garantie d'essai est valide pour une période de 60 jours à compter de la date d'achat et ne peut être réclamée qu'auprès du détaillant où l'appareil a été acheté. Une preuve d'achat est nécessaire et le produit doit être retourné dans son emballage d'origine avec tous les composants. **VEUILLEZ NOTER** : La garantie d'essai du produit, de 60 jours, ne s'applique pas aux appareils Clarisonic achetés via le « commerce de passage » (travel retail - les commerces et l'ensemble des activités marchandes présents dans les gares et les aéroports, en zone détaxée ou non).

Garantie limitée de Clarisonic pour LE GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG

1. Couverture de la garantie

- a) Clarisonic offre une garantie pièces et main-d'œuvre du produit, pendant toute la période de garantie du produit, pour une utilisation normale du produit.
- b) Si un produit, couvert par cette garantie, s'avère être défectueux, Clarisonic s'engage à échanger ce produit avec un nouveau produit identique. La seule obligation de Clarisonic en vertu de cette garantie est limitée à un tel remplacement.

2. Comment faire pour bénéficier de cette garantie

Sous réserve des limites indiquées ci-dessous, vous pouvez bénéficier de cette garantie en contactant notre service client par téléphone en composant le **+32.2.421.48.42**

3. Conditions et exclusions

- a) Cette garantie est limitée et ne peut être utilisée que :
 - (i) par un l'utilisateur final du produit Clarisonic ;
 - (ii) durant la période de garantie ;
 - (iii) si le produit a été fabriqué par ou pour Clarisonic et qu'il a été vendu par un distributeur agréé.
- b) Afin de pouvoir bénéficier de cette garantie, vous devrez fournir la preuve d'achat, à Clarisonic.
- d) Cette garantie ne couvre pas une utilisation du produit qui ne constitue pas une utilisation normale de ce dernier, y compris mais sans y être limité, toute blessure ou tout dégât matériel résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

4. Exclusions

Clarisonic ne peut être tenu responsable de tout dommage indirect, accidentel ou consécutif, résultant de l'utilisation du produit, que ce soit résultant d'un problème électrique ou de toute autre manière.

5. Définitions

- a) « Utilisation normale » signifie une utilisation ordinaire du produit par le consommateur, dans des conditions normales d'une habitation et une utilisation effectuée conformément au manuel d'instruction fourni avec le produit. Sont exclues toute utilisation du produit avec un convertisseur de tension, toute négligence et toute mauvaise utilisation du produit.
- b) « Produit » signifie Clarisonic Mia 1, Mia 2, Aria, Pedi, Smart Profile, Alpha Fit, ou Mia Fit.
- c) « Période de garantie » signifie 2 ans à compter de la date d'achat du produit.

6. Validité

Cette garantie est valide seulement pour les achats effectués auprès de distributeurs agréés et tous les différends découlant de l'achat du produit ou de l'interprétation de cette garantie seront régis par les lois applicables au **GRAND DUCHE DU Luxembourg**.